

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 33 Art de la sage-femme 4: décider des stratégies d'intervention et d'accompagnement pré et per natal			
Ancien Code	PAMI3B33SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF3330		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Jonathan CORDIVANI (jonathan.cordivani@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité est d'initier les étudiants au suivi des grossesses à risque.

Du dépitage à la prise en charge interdisciplinaire

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
 - 7.3 3. Développer la relation d'aide
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Connaître les signes et les caractéristiques des pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales.
 Détecter les grossesses à risque
 Faire face aux complications avant l'arrivée du médecin
 Collaborer à la surveillance et aux soins des femmes présentant une grossesse pathologique
 Conduire un interrogatoire ciblé
 Prioriser les données
 Etablir une liste de risques
 Adapter son examen clinique et obstétrical à la situation
 Décider des examens complémentaires (le cas échéant)
 Analyser les examens cliniques et complémentaires
 Etablir et/ou confirmer le diagnostic
 Poser un pronostic obstétrical, maternel, foetal
 Proposer une PEC pluridisciplinaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI2B23SF
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B33SFA	Pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales	24 h / 2 C
PAMI3B33SFB	Raisonnement clinique associé aux grossesses pathologiques	24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit intégrateur en une seule épreuve composée d'une partie de questions pour l'AA de Docteur Cordiviani et d'une partie de questions pour l'AA de Madame Derudder.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique des notes finales obtenues lors de l'épreuve finale comportant deux parties : celle de Docteur Cordiviani et celle de Madame Derudder.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 10/20 dans une des deux parties, la moyenne arithmétique ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).
 EX : partie Docteur Cordiviani = 9/20 partie Madame Derudder = 14/20 -> la note finale de l'UE sera de 9/20.
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation au Q3, si l'UE est en échec, il n'y a pas de dispense partielle, l'ensemble de l'examen est à représenter (les deux parties).

5. Cohérence pédagogique

Le raisonnement clinique associé aux grossesses pathologiques est en lien avec la théorie vue dans l'AA pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales			
Ancien Code	15_PAMI3B33SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3331		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jonathan CORDIVANI (jonathan.cordivani@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue la théorie listée ci dessous en lien avec le raisonnement clinique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Connaître les signes et les caractéristiques des pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales.

Détecter les grossesses à risque

Faire face aux complications avant l'arrivée du médecin

Collaborer à la surveillance et aux soins des femmes présentant une grossesse pathologique

Conduire un interrogatoire ciblé

Prioriser les données

Etablir une liste de risques

Adapter son examen clinique et obstétrical à la situation

Décider des examens complémentaires (le cas échéant)

Analyser les examens cliniques et complémentaires

Etablir et/ou confirmer le diagnostic

Poser un pronostic obstétrical, maternel, foetal

Proposer une PEC pluridisciplinaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1) Infections cervico-vaginales
- 2) Peau et grossesse
- 3) Thyroïde et grossesse
- 4) Foie et grossesse
- 5) Diabète et grossesse / complications du diabète gestationnel
- 6) Hémorragie du 1^{er} trimestre
- 7) Hémorragie du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre
- 8) Hémorragie de la délivrance
- 9) Hypertension artérielle et grossesse
- 10) Menace d'accouchement prématuré et rupture prématurée de la poche des eaux

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral

Cas pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Enseignant disponible par mail

Séances questions réponses

Sources et références

Intégrées au PP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes de cours.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note).

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé aux grossesses pathologiques			
Ancien Code	15_PAMI3B33SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3332		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité est d'initier les étudiants au suivi des grossesses à risque en respectant les principes du raisonnement clinique.

Du dépitage à la prise en charge interdisciplinaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Connaître les signes et les caractéristiques des pathologies gynécologiques, gravidiques et obstétricales.

Détecter les grossesses à risque

Faire face aux complications avant l'arrivée du médecin

Collaborer à la surveillance et aux soins des femmes présentant une grossesse pathologique

Conduire un interrogatoire ciblé

Prioriser les données

Etablir une liste de risques

Adapter son examen clinique et obstétrical à la situation

Décider des examens complémentaires (le cas échéant)

Analyser les examens cliniques et complémentaires

Etablir et/ou confirmer le diagnostic

Poser un pronostic obstétrical, maternel, foetal

Proposer une PEC pluridisciplinaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: Le rôle de la sage femme (e learning à écouter)

2. Métrorragies du premier trimestre

3. Les infections

4. Les infections urinaires

5. La MAP

6. La RPPE

7. L'HTA, pré-éclampsie, éclampsie, hellp syndrome

8. Métrorragies du 2ème et 3ème trimestres

9. Foie et grossesse

10. Vomissements incoercibles, Hyperemesis gravidarum

Démarches d'apprentissage

Cours magistral participatif
exercices de raisonnement clinique
cas clinique
jeux de rôle
E learning

Dispositifs d'aide à la réussite

Au cours de la dernière séance l'étudiante à l'occasion de poser toutes ces questions et une révision de la matière est proposée.

Rendez-vous
Contact mail possible

Sources et références

CFR bibliographie

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note) , les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).